

Décision concernant la première question à l'ordre du jour: Domaine de première importance: Création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour une croissance inclusive

Le Conseil d'administration a prié le Directeur général de tenir compte de ses indications et de celles contenues dans les conclusions de la discussion récurrente sur l'emploi [conclusions concernant la deuxième discussion récurrente sur l'emploi, adoptées lors de la 103^e session de la Conférence internationale du Travail (mai-juin 2014)] qui a eu lieu lors de la session de 2014 de la CIT, en particulier l'approche intégrée et l'amélioration de la stratégie interdépartementale dont il est question dans ces conclusions pour mettre en œuvre la stratégie concernant le domaine de première importance «Des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour une croissance inclusive».

(Document GB.322/POL/1, paragraphe 31, tel que modifié.)